

CAP Carreleur Mosaïste

- Formation de niveau 3
- Code RNCP : 35380
- Mise à jour : 21.11.2022



1 semaine au
CFA



2 semaines
en entreprise

PRÉREQUIS

Savoir lire écrire et compter
Fin de cycle collège ou niveau
assimilé et/ou entretien de
positionnement

ADMISSION

Apprentissage (15 à 29 ans) et sans condition d'âge pour les personnes reconnues
travailleurs handicapées, sportifs de haut niveau et ayant un projet de création ou reprise
d'entreprise nécessitant un diplôme
Professionnalisation (29 ans et +)
Formation continue / CPF

DURÉE STANDARD

2 ans, soit 805 h en CFA
Des aménagements de durée sont
possible sous conditions

TARIFS

Contrat d'apprentissage et contrat de professionnalisation : frais de formation pris en charge
par l'OPCO de l'entreprise conformément à la grille tarifaire de France Compétence
Formation continue : selon votre situation, nous consulter

CONDITIONS D'ACCESSIBILITÉ

Nos formations sont accessibles
aux personnes en situation de
handicap

RENTRÉE STANDARD

Septembre/octobre
Entrée possible en formation tout au long de l'année.
Proposition d'un parcours personnalisé après
analyse de votre besoin et des objectifs de la
formation

MÉTIERS VISÉS

Carreleur-Mosaïste

Objectif de la formation

Le carreleur mosaïste intervient à l'intérieur et à l'extérieur sur des bâtiments neufs ou anciens, privés ou publics, dans le cadre de la construction, de la restauration, de la réhabilitation de logements, maisons, bureaux, commerces, bâtiments industriels, etc....

Le métier de carreleur mosaïste évolue en fonction de nouvelles réglementations (transition énergétique, réglementation acoustique, accessibilité des locaux... Elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en oeuvre.



Connaissances et acquisition de compétences professionnelles dans les domaines de :

Etude et préparation d'une intervention

- Compléter et transmettre des documents, décoder un dossier technique, choisir les matériels et les outillages, déterminer les besoins en matériaux.

Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant

- Organiser son intervention, sécuriser son intervention
- Préparer les supports, implanter et répartir
- Réaliser des systèmes de protection à l'eau, réaliser des chapes ou des formes
- Construire des éléments modulaires et en panneaux à carreler
- Poser des revêtements collés, poser des revêtements scellés
- Gérer ses besoins en matériaux et en matériels en cours de travaux
- Contrôler la nature et la conformité des supports, contrôler le travail réalisé en cours d'exécution et en fin de travaux.

Réalisation de travaux spécifiques

- Échanger et rendre compte oralement ou par écrit,
- Poser des revêtements sur plots, poser des éléments et des accessoires, poser des sous-couches isolante;
- Réaliser des systèmes d'étanchéité.

Connaissances en matière de santé et sécurité professionnelles

Sauveteuse Secouriste au Travail, R408 (Montage, travail en hauteur, PRAP, HOB0 1, AIPR, utilisation et démontage des échafaudages de pied) Prévention Santé Environnement.

Connaissances générales associées aux connaissances professionnelles

Enseignement général : Français, Histoire, Géographie, Enseignement Moral et Civique, Anglais, Mathématiques, Physique-Chimie, éducation Physique et Sportive, Prévention Santé.

Méthodes pédagogiques



Rythme alterné
CFA/Entreprise



Enseignements en
digital learning



Livret
d'apprentissage
(suivi de la formation
au CFA)



L'organisation de la
formation (planning,
résultats, absences)

Outils et moyens techniques



Plateaux techniques
et pédagogiques



Salles de cours
connectées



Malette d'outillage
individuelle et
collective

Modalités d'évaluation

Évaluation tout au long de la formation.

Évaluation certificative réalisée sous la forme de contrôle en cours de formation (CCF) ou d'examen final.

Poursuite de formation à l'issue de cette formation

- BP Carreleur

Durant la formation



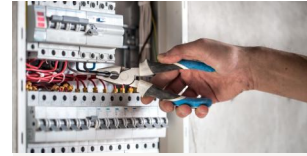
Prévention-santé-
environnement (PSE)



Prévention des Risques liés
à l'Activité Physique
(PRAP)



Santé Sécurité au Travail
(SST)



Habilitation Electrique B1V



Montpellier

375 rue Emile Picard 34080 Montpellier
04 67 84 51 61 - cfabtp.montpellier@btpcfa-occitanie.fr

Perpignan

Tecnosud – 205 rue Félix Trombe 66100 Perpignan
04 68 55 38 88 - cfabtp.perpignan@btpcfa-occitanie.fr

Toulouse

3 impasse Georges Dazet 31100 Toulouse
05 62 87 86 20 - cfabtp.toulouse@btpcfa-occitanie.fr

Muret

21 rue Jean-François Romieu 31600 Muret
05 61 16 85 20 - cfabtp.toulouse@btpcfa-occitanie.fr

Méjannes-lès-Alès

135 avenue Antoine Emile 30340 Méjannes-lès-Alès
04 66 61 30 92 - cfabtp.mejannes@btpcfa-occitanie.fr

